

SOMMAIRE

EDITORIAL: Ethique et politique..... 1

SOCIÉTÉ ET DÉVELOPPEMENT

J. NTAMAHUNGIRO: Le problème des réfugiés rwandais 3

Jn-P. GODDING: Premier séminaire sur le développement
des Batwa forestiers 13

M. FREYENS-MARTIN: Le français au Rwanda 17

EGLISE D'ICI ET D'AILLEURS

J.C. JUARISTI: Cinquième Centenaire de l'évangélisation en
Amérique Latine 23

H. KEINER: Le SIDA au Rwanda: un défi à
nos Eglises 31

CARNET: 1er - 31 juillet 1992 42

A TRAVERS LIVRES ET REVUES

D. GASHONGA: "Et si l'Afrique refusait le développement?"
d'Axelle KABOU 52

COURRIER DES LECTEURS

M.L. MOULART: Pour la défense des plus petits 58

J. DUHOT: Des assassins plein nos routes 62



L'HEURE DE VERITE



- Le problème des réfugiés rwandais
- Un défi à nos Eglises
- L'Afrique refuse le développement
- Des assassins plein nos routes

DIALOGUE

N° 158

Septembre

1992

ISSN 0257-0017

ONT COLLABORE A CE NUMERO

Joseph NTAMAHUNGIRO : Rédacteur à la Revue DIALOGUE, Kigali
Jean-Pierre GODDING : Conseiller à la préfecture de Gisenyi
Marguerite FREYENS-MARTIN : Ancienne directrice d'école, Butare
Juan CRUZ JUARISTI : Prêtre, Paroisse Mugina, Kabgayi
Helmut KEINER : Pasteur, ancien de l'Eglise Presbytérienne au Rwanda, Wuppertal, R.F.A.
Déogratias GASHONGA : Privé, Kigali
Marie-Louise MOULART : Missionnaire d'Afrique (Sœur Blanche), ancienne directrice de Kinyamateka-Hobe, Belgique
Jacques DUHOT : Employé cadre à MURRI FRERES, Kigali

Couverture : Photo Guy THEUNIS

DIALOGUE

Revue fondée en mars 1967 (25^e année)
par l'Abbé Jean MASSION (1904-1990)

EDITEUR : ASBL - DIALOGUE

B.P. 572 KIGALI/RWANDA ☎ 74178

DIRECTEUR : François FUNGA

REDACTEUR : Joseph NTAMAHUNGIRO

TRAITEMENT DE TEXTES : Enos NSHIMYIMANA

COMITE DE REDACTION :

Thaddée BAGARAGAZA - Augustin BASEBYA - Alberto BASOMI-
NGERA - Michel DONNET - Déogratias GASHONGA - Déogratias
HITIMANA - André KAMEYA - Pie MUGABO - Médard NDUWA-
MUNGU - Jean-Baptiste NGIRABACU - Jean-Damascène NTAKIRU-
TIMANA - Charles NTAMPAKA - Yvon POMERLEAU - Emmanuel
RWANGOMBWA - Guy THEUNIS.

Imprimé par Pallotti-Press, B.P. 863 KIGALI
Tirage : 1.450 exemplaires

Editorial

ETHIQUE ET POLITIQUE

Ces derniers temps, nous avons assisté à des manifestations violentes ou à des prises de position très tranchées sur l'accord d'Arusha et sur des questions parfois puériles ou simplement sentimentales. Et ce pour des intérêts manifestement autres que le bien commun. Devant de tels comportements, il convient de s'interroger, une fois de plus, sur les enjeux réels auxquels doivent s'atteler nos responsables politiques. Spécialement en cette période charnière où nous vivons une situation très ambiguë et fort complexe, dans un "ordre mondial relâché", et où nous devons "penser conjointement des catégories que nous avions jusque là l'habitude d'opposer" (Zaki Laïdi).

La préoccupation majeure paraît devoir être l'éthique ou la question morale. Car, comme l'écrit le philosophe Eric Weil, "la question morale ne se pose que dans un monde déchiré, et c'est là que les questions morales attendent et exigent leurs réponses. Seule la sagesse pratique les donnera, sentant ou pensant consciencieusement (...) le risque qu'elle accepte en chaque cas et à chaque moment, la responsabilité qu'elle assume, mais aussi la dignité qui, par ce risque même, est la sienne". Seule l'éthique promeut le bien commun, en tout temps et en tout lieu. Elle seule nous permettra de faire taire nos petits intérêts pour une construction solide de l'avenir de notre pays. Elle seule fera aboutir l'accord d'Arusha et évitera à nos politiciens de banaliser la guerre pour en faire un mode de gouvernement. L'heure de vérité a sonné. C'est du reste à cela que nous invitent la plupart des articles de ce numéro.

Joseph NTAMAHUNGIRO.



NAHV RWANDA SARL

PEUGEOT

MITSUBISHI

HONDA

PHILIPS

B.P. 626 Kigali
Tél.: 75449 - 75458 - 75655 - 76978
Dépt. véhicules
Tél.: 75333 - 75338

Société et développement



M. André GUTCHAOUA, professeur à l'Université de Lille 1, France, vient de publier une brochure intitulée "Le problème des réfugiés rwandais et des populations banyarwanda dans la région des grands lacs africains", Genève, mai 1992, 54 pages. Patronée par le Haut Commissariat des Nations-Unies pour les Réfugiés (H.C.R.), cette étude a été présentée lors de la "Réunion conjointe OIT-HCR sur l'aide internationale en tant que moyen de réduire la nécessité de l'émigration", réunion tenue à Genève les 5-8 mai 1992. Nous vous présentons quelques éléments de cette étude.

LE PROBLEME DES REFUGIES RWANDAIS

Dans l'esprit du FPR (Front Patriotique Rwandais), l'offensive d'octobre 1990 "devait profondément ébranler les assises du régime du Président Habyarimana, souligner l'usure du pouvoir et l'importance des oppositions sociales, régionales et ethniques auxquelles il était de plus en plus confronté" (p. 6). Devant ce danger, le Président, quant à lui, a "essayé de mobiliser autour de sa personne le peuple hutu des cam-pagnes (...) et d'apparaître aux yeux de l'étranger comme le seul dirigeant en mesure de réaliser une ouverture maîtrisée de la vie politique rwandaise face à un "double extrémisme. Extrémisme hutu, qui trouve

au sein de l'appareil de l'Etat et de l'armée des sou-tiens avérés; extrémisme tutsi, dont certains courants, notamment parmi les réfugiés installés en Uganda, laissent accroire qu'ils n'auraient pas renoncé à la restauration de l'ordre monarchique ancien" (p.6).

Pour réussir son objectif, le président Habyarima s'est engagé à satisfaire les revendications des opposants aussi bien intérieurs qu'extérieurs. Cependant, "il reste plus vague sur l'application des engagements formulés dans les diverses tribunes officielles de ces derniers mois vis-à-vis des réfugiés tutsi" (p.6). De son côté, le FPR affiche de la méfiance quant aux résultats des négociations avec le gouvernement rwandais, prône la lutte armée prolongée par des incursions ponctuelles. Son objectif: asphyxier l'économie du pays, et peser du point de vue politique, "sur les relations déjà tendues entre les diverses forces politiques organisées face au régime en place et à l'ex parti-Etat MRND, en vue de la tenue d'une Conférence Nationale" (p. 7).

Ceci dit, tout observateur quelque peu averti se rend compte qu'au Rwanda "la grande majorité de la population des villes et des campagnes avait oublié, ou faisait mine d'oublier, que les réfugiés étaient, eux aussi, des citoyens rwandais". Or, justement, "le sentiment de cet oubli, partagé par l'ensemble des exilés rwandais, joue un rôle évident dans la compréhension de ce rappel violent et inopiné à la mémoire de leurs compatriotes" (p. 7).

LA CONSOLIDATION DES OPPOSITIONS ETHNIQUES

La question des réfugiés rwandais paraît très complexe et ce, pour diverses raisons. "La principale

tient au fait que l'histoire même de ce royaume (...) fait l'objet d'interprétations polémiques et de schématisations dont on ne connaît que peu d'exemples aussi caricaturaux dans l'histoire des pays ex-colonisés" (p. 7). C'est que, pour tous les acteurs, des manuels scolaires à la presse, des travaux universitaires aux rapports d'expertise, "la vulgate ethnique est largement reprise sans guère de distance critique" (p. 7). Depuis toujours, "la confusion politique et idéologique (...) explique pour une large part l'extrême simplification des formes de mobilisation des partisans respectifs des deux causes et la cristallisation sur l'appartenance ethnique" (p. 8). Au lieu de créer un cadre de discussions politiques et d'accepter des nuances au sein de chaque groupe, le débat a été dominé jusqu'à présent par les éléments les plus radicaux des deux ethnies.



Herman Cohen : "Le moment est venu de mettre fin à la guerre"

Cette myopie sociale, conjuguée à une situation socio-économique et politique dégradée très vite depuis la deuxième moitié des années 80, sera un encouragement de taille pour le FPR à opter pour une offensive militaire. Du reste, par ses fautes, dont l'accaparement des terres et leur exploitation par des gens de la ville au détriment de la masse paysanne, le pouvoir fournit lui-même au FPR une argumentation contre le manque de la terre qui interdirait le retour des réfugiés. D'autant que "l'échec le plus profond de ces deux décades consacrées au développement réside dans l'impuissance du pouvoir à moderniser l'agriculture paysanne, à y mobiliser des compétences" (p. 12). Témoignage : le budget de l'agriculture pour 1992 était de 0,6 milliard de francs rwandais sur un budget total de 57,2 milliards de francs rwandais. Moins que le 1,45 milliard de francs rwandais consacrés au projet d'adduction d'eau dans la région des volcans.

Loin de chercher à résoudre des tensions de toute sorte (alimentaire, multiplication des situations de pauvreté absolue, absence des débouchés économiques) le pouvoir choisit de "bloquer des évolutions sociales inévitables" en prenant des mesures inopérantes "sur des thèmes idéologiques incongrus". Mais ce qu'on doit souligner davantage pour comprendre l'attaque de 1990, c'est qu'"au cours de l'année 1989, des tensions internes s'aggravaient, isolant le pouvoir durement pris à partie dans diverses affaires", malgré la répression multiforme qui s'abat sur les opposants. Les organisations internationales de défense des droits de l'homme sont de plus en plus saisies de "dossiers", les milieux diplomatiques s'émouvent et même la Belgique s'interroge sur l'avenir de son "miroir" (p. 13). C'était véritablement "une atmosphère de fin de règne".

La conclusion de l'analyse de ce contexte socio-économique et politique est que, à vrai dire, "le conflit hutu-tutsi est largement dépassé". Il s'agit, pour sortir de cette crise, "d'asseoir un système de valeurs et de références culturelles collectives reposant sur une valorisation lucide et sans complaisance de l'héritage national" (p. 15). En d'autres termes, "la crise politique actuelle n'est pas uniquement une crise de régime". Les revendications en faveur d'une ouverture démocratique mettent en cause un ordre social et politique à base de marquages sociaux et de solidarités reconstruites et imposées, dénoncées dans la formule classique, "clanisme, régionalisme, ethnisme" (...). Pour l'avenir, la plus grave erreur des cadres politiques rwandais, anciens et nouveaux, consisterait à ne vouloir aborder et régler que le premier aspect du problème" (p. 15).

LA MANIPULATION DES CHIFFRES ET SES ENJEUX

Grosso modo, on trouve trois ordres de grandeur quant au nombre des réfugiés rwandais : 2.000.000; 600.000 et 200.000. Le premier chiffre est celui présenté par les réfugiés eux-mêmes, le deuxième se base sur les calculs des organismes internationaux (HCR) le troisième est celui qui a la faveur du gouvernement rwandais. Ces chiffres ne sont pas le fruit du hasard, malgré les approches "scientifiques", car "c'est selon le chiffre qu'il retient que l'interlocuteur se voit situé politiquement et qu'une attention toute particulière doit être apportée à ces décomptes dans la mesure où ils conditionnent une 'solution durable à la question du droit au retour'" (p. 19). Ainsi, pour les réfugiés, il s'agit de montrer qu'ils sont les plus nombreux de la planète, qu'ils sont "les oubliés de l'Afrique et de l'Histoire" et qu'ils ont un droit au

retour... Mieux, les réfugiés représenteraient "le tiers de la population rwandaise en exil".

Que penser de ces chiffres ? Pour André Guichaoua, "le premier chiffre peut être d'emblée écarté, car les effectifs revendiqués porteraient le total de la population rwandaise d'origine tutsi à des niveaux incompatibles avec les données de tous les recensements connus, à moins qu'ils n'intègrent d'autres flux migratoires ou des populations banyarwanda (tels les ressortissants d'expression rwandaise du Buganda) qui n'ont jamais eu la nationalité rwandaise" (p. 19). Le chiffre de 600.000 paraît vraisemblablement le plus proche de la réalité sur le terrain, si l'on prend en compte qu'en 1959, le nombre des réfugiés tutsi était estimé à quelque 440.000 et en tenant compte des taux de natalité et de mortalité. Quant aux 200.000, ce chiffre paraît très faible. Ce qui est certain, c'est que "la complexité et l'hétérogénéité des situations concrètes rendent pratiquement impossible tout dénombrement objectif que les intéressés supportent de plus en plus mal, y compris de la part du HCR" (p. 19).

A propos de cette hétérogénéité, on peut affirmer que "si le sentiment national reste toujours très vif (...), il est retraduit selon les multiples trajectoires sociales offertes ou imposées par les pays d'accueil, et les jeunes générations (qui n'ont pas ou pratiquement pas connu le Rwanda ancien) témoignent désormais d'une très forte hétérogénéité du destin" (p. 20-21). Et face à la mobilisation collective faite par les diverses associations, publications, lettres ouvertes, etc., et que les autorités rwandaises ne pouvaient pas ignorer, les réactions seraient quelque peu différentes.

Ainsi, "étroitement déterminée par les enjeux ugando-rwandais, la solution armée du FPR a été comprise, et est justifiée dans les communautés rwandaises des pays voisins et celles des continents du nord, une fois l'issue immédiate des combats connue, comme une manifestation légitime d'exaspération sans pour autant déclencher d'adhésion massive. Inscrite(s) désormais dans la durée la (les) stratégies du FPR suscite(nt) de nombreux chivages aussi bien en son sein, comme en témoigne la diversité des propos publics de ses porte-paroles, qu'au sein de l'ensemble de la diaspora rwandaise" (p. 23). En résumé, "en Tanzanie et au Zaïre, les thèses du FPR ne semblent guère avoir mobilisé les réfugiés et diverses indications (comme le souhait assez massivement exprimé de vouloir rester sur place) traduisent leur relatif désengagement. La situation est sensiblement différente au Burundi où, dans la capitale, les résidents d'origine rwandaise, estimant pour la plupart avoir tout à craindre de la politique d'ouverture actuelle du gouvernement dit "hutsi", s'impliquent fortement dans les débats politiques internes et restent très attentifs à l'évolution des équilibres régionaux" (p. 23-24).

LE CONTEXTE REGIONAL

Nous disions plus haut que la décision de l'attaque du FPR était la conséquence de la dégradation du climat socio-économique et politique au Rwanda. Mais cette décision a été également influencée par divers facteurs et événements survenus au sein de la sous-région. On sait que depuis 1959, cette sous-région des Grands Lacs a été toujours agitée par des luttes sanglantes au Rwanda, au Burundi, au Zaïre et surtout en Uganda, où la longue guerre civile a fait des

dizaines de milliers de victimes (expulsions, meurtres) parmi les Banyarwanda.

Dans cette turbulence, le Rwanda paraissait depuis 1973 avoir réussi un modèle qui en faisait un îlot de stabilité. "Paradoxalement (...) c'est le retour progressif à la paix civile en Uganda, le déblocage ethnico-politique amorcé au Burundi qui, selon une logique de transfert des tensions caractéristiques de la région, ont favorisé la réactivation des divisions rwandaises. Indéniablement, le modèle rwandais a servi de rétablissement d'une situation politique plus normale en Uganda, depuis 1986, après les époques chaotiques d'Iddi Amin Dada et d'Obote et du recentrage sur ses problèmes nationaux (...)". Mais "le modèle rwandais" a surtout souffert de la façon dont le Burundi, après août 1988, a entrepris de gérer la confrontation ethnique, c'est-à-dire d'en faire une question à débattre largement pour la dépasser, et non à fétichiser, sous une apparence de discussion démocratique.

Ainsi, "en 1990, alors que la question des réfugiés était quasiment réglée en Uganda et connaissait des ouvertures décisives au Burundi ou potentielles au Zaïre, les quelque 600.000 réfugiés rwandais apparaissaient comme des laissés-pour-compte exaspérés par des années de médiations infructueuses de la part des organisations humanitaires auprès des autorités rwandaises et de plus en plus fréquemment en butte dans leur pays d'accueil à des courants xénophobes" (p. 33). Car, il faut le reconnaître, "on ne peut nier le caractère tardif de la prise en charge du dossier des réfugiés par le gouvernement rwandais, ni l'extrême prudence de ses ouvertures (...)". Plus globalement, les autorités rwandaises assument dès le départ un climat généralement interne et externe peu propice" (p. 26). Ceci dit, on peut comprendre "le véritable blocage

des autorités rwandaises face à la reconnaissance d'un droit au retour de telle ou telle catégorie des exilés, craignant qu'à l'occasion certains de ses voisins ne soient tentés de lui renvoyer des contingents massifs de migrants anciens ou récents" (p. 35).

PROPOSITIONS DE SOLUTIONS

Selon la "Commission spéciale sur les problèmes des émigrés rwandais", créée le 9 février 1989, "au delà du problème des réfugiés, force est de constater que la menace, qui pèse sur les rwandophones en général dans les pays voisins, fait craindre dans l'avenir des expulsions massives susceptibles de compromettre dangereusement l'avenir du pays" (p. 34). C'est dire que le Rwanda ne peut pas résoudre à lui seul le problème des réfugiés rwandais, encore moins des Banyarwanda. C'est une question relative aux équilibres politiques et démographiques de l'Afrique des Grands Lacs. C'est pourquoi, plus que des discours, il faut concrètement :

- la mise en oeuvre des accords de Dar-es-Salaam par un "Plan d'action pour une solution durable du problème des réfugiés rwandais";
 - l'instauration d'un nouveau cadre politique et idéologique par, notamment, la mise en application effective de la Convention sur la libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux, et sur le droit de l'établissement.
- la mise en pratique d'une politique de développement socio-économique régional pour :
- ▶ la relance de la politique agricole;
 - ▶ le renforcement de la coopération régionale;
 - ▶ la maîtrise durable des flux démographiques;
 - ▶ la mise en place d'une politique alimentaire et agricole régionale;

- l'implantation d'établissements industriels d'une taille compatible avec l'ouverture des marchés potentiels;
- la planification régionale.

En effet, et ce sera le mot de la fin, "plus que le 'chantage démocratique' des gouvernements et des bailleurs de fonds (...) il est urgent d'agir sur les facteurs de 'désespérance' sociale (misère, famine, éclatement des familles) qui abolissent les solidarités et exacerbent les tensions sociales en milieu rural. Sans cela, il sera impossible de faire admettre aux populations rurales, majoritairement dans le besoin, que des efforts soient faits ainsi en destination d'autres catégories sociales et en particulier d'autres "paysans" importés qui se verraient installés dans des zones de mise en culture récente ou bénéficiant d'aménagements coûteux" (p. 43).

Joseph NTAMAHUNGIRO.



**MURRI
FRERES** S.A.R.L.

FIVECO

FIAT

PIRELLI

ELECTROMENAGERS

ARISTON

75979 - 73538

76489 - 76358



Ce compte-rendu aurait dû paraître dans le numéro spécial consacré aux Batwa. Des circonstances indépendantes de notre volonté ne nous ont pas permis de le faire. Cela n'enlève rien à son éclairage.

LE PREMIER SEMINAIRE SUR LE DEVELOPPEMENT DES BATWA FORESTIERS

Du 13 au 15 janvier 1992 s'est tenu à Nyundo, le premier séminaire consacré à l'approche de l'intégration au développement des Batwa forestiers, "séminaire sur la méthodologie d'intervention dans les programmes de développement intégré des Batwa forestiers en rapport avec leur dignité et leur culture". Le séminaire était organisé par ADIGMAR avec le concours de la préfecture de Gisenyi et d'OXFAM. Il rassemblait les bourgmestres concernés, les chefs de services de la préfecture et des organismes d'animation intéressés.

Le nombre des Batwa forestiers au Rwanda est estimé à 2.000, dont 1.550 dans la préfecture de Gisenyi, vivant en 25 petits villages (décembre 1991). Cette population vivait dans et de la forêt naturelle de Gishwati, mais la destruction de celle-ci, tout spécialement à partir de 1982 dans le cadre d'un grand projet de la Banque Mondiale, a ruiné tout leur mode de vie traditionnelle (voir mon article : "Qui sont les Impunyu ?", DIALOGUE n° 126, janvier-février 1988, p. 54). Ce grand projet avait en effet pensé à tout : aux pommes de terre, au reboisement, aux pâtu-

rages "coopératifs" et à une réserve naturelle intégrale, mais avait tout à fait oublié les habitants de la forêt. Ceux-ci connaissent actuellement des conditions de vie très difficiles dans une situation d'extrême pauvreté.

Depuis 1987, la préfecture et différents organismes ont démarré quelques petites actions de soutien, mais la dispersion de celles-ci et l'absence d'une réflexion globale ne les rend pas assez efficaces.

C'était un pari de convoquer une telle rencontre: tous ces responsables seraient-ils réellement présents trois jours pour approfondir les problèmes des Batwa ? Le pari a été tenu : tous les invités étaient présents et ont participé activement. Ils se sont notamment mis d'accord sur une recommandation déplorant que les Batwa aient été expropriés sans aucune indemnisation de la forêt, centre de leur vie, et demandé que des actions importantes soient entreprises pour les appuyer.

Le séminaire s'est penché sur trois grandes questions : culture traditionnelle des Batwa; méthodologie d'intégration au développement; stratégie à suivre dans les différents domaines socio-économiques. Les grandes résolutions peuvent être synthétisées en 5 points :

- Fournir des moyens d'existence aux Batwa constitue une priorité absolue; il faut pouvoir leur trouver des terres dans leur forêt et les aider à les valoriser (l'activité agricole constitue pour eux une activité nouvelle).
- L'intégration des Batwa au développement est nécessaire, mais ce terme est ambigu : une grande

partie de la population les méprise profondément. Peut-elle réellement les intégrer ?

Le mot intégration semble nier toute valeur culturelle propre aux Batwa. C'est pourquoi le respect de leur culture a constitué un enjeu important du séminaire : faut-il y être attentif ou faut-il au contraire tâcher de l'annihiler dans une volonté d'intégration nationale du peuple rwandais ?

La position la plus extrême est celle du professeur Nyagahene : "Pour agir profondément, rapidement mais durablement sur cette société, il faut pouvoir amener les jeunes gens à rejeter le mode de vie de leurs parents. Il faut presque opérer comme les anciens missionnaires : tant que nous pouvons en avoir les moyens, il faudrait arriver à ôter les jeunes à leurs parents (les sortir de leur milieu), les former, c'est-à-dire les dénaturer et puis les faire retourner de façon qu'ils aient honte désormais de vivre comme avant ou d'habiter les mêmes maisons que celles de leurs pères. C'est à ce moment qu'ils vont travailler et agir. C'est cela en un certain sens le travail de formation. C'est déformer, transformer, dénaturer, détruire certaines valeurs et inculquer d'autres" (Antoine Nyagahene, les Batwa forestiers du Rwanda, ADIGMAR, Kigali, 1991). Une telle position a choqué une bonne partie des participants. En effet, le titre même du séminaire insistait sur le respect de la culture propre.

- Des appuis diversifiés doivent être réalisés dans différents secteurs : amélioration de l'habitat, santé, scolarisation des enfants, autosuffisance alimentaire, recherches des emplois, sensibilisation et formation des adultes (notamment à certains métiers artisanaux). Ces appuis doivent être bien réfléchis

afin d'éviter tout renforcement de dépendance et toute orientation de mendicité.

- Une animation de haut niveau est nécessaire afin de pouvoir travailler avec des personnes capables d'écouter leur culture et leurs problèmes et pouvant participer à la recherche de solutions. Les employés communaux doivent être directement associés à cette animation et travailler avec des animateurs Batwa dans différents groupes.

- L'objectif final doit être la constitution d'une association de développement propre aux Batwa forestiers, de telle manière que celle-ci puisse signer avec le gouvernement une convention lui assurant la protection des intérêts des Batwa de la forêt. C'est déjà dans ce sens que travaille l'association de promotion des Batwa que quelques uns d'entre eux viennent de mettre sur pied à Kigali.

Jean-Pierre GODDING.

Kigali - Motors

Parc Industriel de GIKONDO

REPARATIONS TOUTS VEHICULES

B.P. 783 KIGALI Rép. Rwandaise Tél. 76594



Quel est l'impact actuel du français face à la concurrence de l'anglais et du swahili ? Qu'est-ce que les habitants de Butare connaissent de la francophonie ? Quelles sont les revues écrites en français qui sont les plus connues ? A quoi reconnaît-on les difficultés actuelles dans la pratique du français ? C'est à ce genre de questions que 130 personnes du milieu urbain de Butare, toutes de nationalité rwandaise, ont répondu. Parmi lesquelles 14 % d'enseignants, 15 % d'ouvriers et d'artisans, 18 % d'employés, fonctionnaires, commerçants et religieux... et 53 % d'étudiants. C'était en mars 1992.

LE FRANÇAIS AU RWANDA

- Si 98 % des répondants affirment parler le français dans leurs activités professionnelles ou leurs études, 36 % disent le parler quotidiennement et 64 % "parfois".
- Seuls 24 % des étudiants disent parler le français tous les jours; 15 % des ouvriers et des artisans; 52 % des employés, commerçants, fonctionnaires et religieux; et 82 % des enseignants.

Quant à la lecture des journaux et revues écrits en français, voici leur hit parade (cités par au moins 5 % des correspondants).

Jeune Afrique	74 %
La Relève	71 %
Paris-Match	21 %
Dialogue	20 %
Roman-Photo	18 %
Le Monde	14 %
Le Courrier (Unesco)	13 %
Afrique Magazine	12 %
Amina	10 %
Le Soir	9 %
Le Point	8 %
La Libre Belgique	5 %
Nous deux	5 %
Carrefour	5 %

LA FRANCOPHONIE EST MAL CONNUE

- Si 100 % des répondants ont entendu parler de l'OUA et 97 % de l'OCAM, 15 % seulement ont entendu parler de l'A.C.C.T.
- 96 % donnent la signification correcte du sigle O.U.A. (Organisation de l'Unité Africaine); 83 % celle de l'O.C.A.M. (Organisation Commune Africaine, Malgache et Mauricienne); et 13 % celle de l'A.C.C.T. (Association de Coopération Culturelle et Technique) qui est l'instrument opératoire du groupe des pays ayant en commun l'usage du français, dont le Rwanda est membre.
- 14 % répondent correctement en signalant la présence de la langue française, comme langue maternelle ou comme langue officielle, dans les 5 continents (ce qui en fait son utilité internationale...), tandis que seuls 6 % évaluent dans une

fourchette acceptable le nombre de pays ayant en commun l'usage du français (entre 30 et 40) et le nombre d'usagers (entre 200 et 400 millions selon les critères). Quant au hit parade des auteurs africains écrivant en langue française, voici ceux qui montent sur le podium (cités au moins par 15% des répondants) :

Léopold SEDAR SENGHOR	40 %
Camara Laye	38 %
Sembene OUSMANE	18 %
Alexis KAGAME	10 %
Birago DIOP	9 %
Aimé CESAIRE	5 %
Tchikaya U'TAMSI	5 %
Ferdinand OYONO	5 %

Ceci dit, le français reste en position sûre quant à la priorité dans l'apprentissage des langues étrangères, comme le montre le tableau suivant.

	Français	Anglais	Swahili	Allemand
Enseignants	96	72	57	8
Ouvriers et artisans	90	59	60	15
Commerçants, fonctionnaires, employés, religieux	100	65	58	18
Etudiants	95,5	68	55	20,5
Moyenne	94,5	66	57,5	15,4

On notera que le classement des répondants a été analysé en donnant un maximum théorique de 100 points à la langue étrangère qui aurait été idéalement placée par tous en première position.

- De ce qui précède, il ressort que beaucoup d'étudiants connaissent mal le français. Pourquoi ? Les réponses ouvertes à cette question ont été groupées en 7 catégories présentées ici selon leur fréquence:
- parce que beaucoup d'enseignants ne sont pas qualifiés et parlent mal eux-mêmes le français.. 47 %
 - parce que la réforme scolaire a retardé l'apprentissage du français et lui a donné moins d'importance.... 47 %
 - parce que les méthodes sont mauvaises, inadéquates, difficiles à enseigner, peu vivantes... 23 %
 - parce que le matériel manque; il n'y a pas assez de livres individuels, de dictionnaires, de bibliothèques, de revues, de documents..... 19 %
 - parce que les élèves ne pratiquent pas vraiment le français. Il suffit d'écouter et de noter... Beaucoup d'enseignants parlent en kinyarwanda et n'encouragent pas les élèves à parler..... 15 %
 - parce que les programmes sont trop chargés et ne donnent pas assez d'importance aux heures de français, surtout au début du secondaire.... 10 %
 - parce que les élèves manquent d'intérêt en dehors des cours et ne font pas assez d'efforts... 10 %

POINT DE VUE

Nous connaissons l'importance de l'enjeu scolaire au Rwanda. Le rapport HANF (Hanf, Dias, Mann, Wolff, Education et développement au Rwanda, problèmes, apories et perspectives, München, Weltforum Verlag 1974), à la base de la réforme, faisait déjà remar-

quer, à propos du conflit entre les nécessités économiques et les nécessités politiques, que les questions économiques centrales passaient après les espérances sociales. Il n'était pas question de diminuer le nombre d'écoles même si l'enseignement n'était pas efficace en partie par manque de moyens et de bons enseignants.

Il est peut-être temps, maintenant, de cesser les mesures isolées et à court terme et d'engager une politique à long terme sur l'instruction et l'éducation, le problème majeur étant la motivation et la qualification des enseignants à tous les niveaux. Les autorités responsables en sont bien conscientes.

De leur côté, les répondants ont également manifesté leur souhait pour une meilleure formation.

Des formations d'enseignants	78,5%
Des documents pour enseignants et étudiants	68 %
Plus d'activités culturelles	63 %
Des lieux de rencontre pour parler le français	55 %
Des cours pour adultes	32 %

SUGGESTIONS

Voici quelques suggestions faites par les répondants du sondage, en vue d'améliorer la situation :
 ► décentraliser les activités culturelles et aider les centres de langue qui s'ouvrent dans les campagnes;

- organiser pour les jeunes des activités de vacances en français;
- promouvoir des échanges de correspondance avec des étudiants francophones;
- organiser des concours à tous les niveaux et pas seulement dans les centres urbains;
- modifier les programmes, les méthodes, le nombre d'heures de cours, le moment où les enfants peuvent commencer à apprendre le français;
- encourager le français vivant (spécialisé selon les sections), le théâtre et les activités d'expression.
- soutenir les auteurs qui écrivent en français, investir dans le cinéma rwandais et les émissions futures de la TV scolaire;
- sélectionner les professeurs de français pour leurs qualifications et leurs compétences.

Marguerite FREYENS-MARTIN.



INGOBOKA
ASSURANCES

**Une nouvelle société
d'assurances au Rwanda**

INGOBOKA B.P. 216 Kigali

• ☎ 73700 - 73088

• fax 74344

INGOBOKA travaille aussi dans tous
les chefs lieux de préfecture
dans les bureaux des Banques Populaires

Eglise d'ici et d'ailleurs



La dévotionnel, nouveau nom de la mission.

A la veille de la commémoration du premier centenaire de l'évangélisation du Rwanda, l'exemple de l'Amérique latine ne doit pas nous laisser indifférents. Il doit interpeller les prêtres et les évêques pour qu'ils soient à la fois la voix critique et prophétique devant les puissants de ce monde.

CINQUIEME CENTENAIRE

DE L'EVANGELISATION DE L'AMERIQUE LATINE 1492-1992

La commémoration, cette année, du Ve Centenaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, comporte quelque risque. Certains y voient un geste héroïque et glorieux, d'autres un génocide et le ravage des cultures. Du point de vue ecclésial, l'événement contient une dimension particulière. Celle de la collaboration du conquérant et du missionnaire, de l'épée et de la croix. Aujourd'hui, il nous est difficile de comprendre cette mentalité. Mais l'évangélisation des peuples américains se place au-dessus de la simple imposition de la foi par la force des armes, car les missionnaires étaient, depuis le commencement, la voix critique et prophétique de l'Eglise devant la couronne de Castille, qui avait préparé et réalisé la conquête d'abord, la colonisation ensuite.

UNE POLEMIQUE ETHICO-RELIGIEUSE

La colonisation et l'évangélisation commencent en 1492 quand Colomb fonda le premier comptoir dans l'île de "La Hispagnola" (St. Domingo). Après de premiers essais qui provoquèrent des problèmes dus à l'improvisation, les colons font appel à l'intervention directe de la couronne de Castille. Le gouverneur, Frey Nicolas des Ovandos, vient dans l'île, en 1501, muni de règles de conduite précises concernant l'implantation de l'Eglise et l'évangélisation dans les "îles et terres conquises". Les missionnaires, quant à eux, étaient confrontés à un problème urgent de méthodologie : comment évangéliser de telles masses d'hommes ? Il fallait, pensaient-ils, une étape de pré-évangélisation pour élever le niveau humain de l'Indien. En 1503, les rois catholiques donnèrent des détails précis pour l'éducation des Indiens dans les principes chrétiens et les coutumes castillanes, y compris l'obligation d'habiter des villages regroupés. Les souverains espagnols exigeaient des premiers gouverneurs de "la Hispagnola", de considérer les Indiens comme des personnes, malgré leur degré d'incivilisation.

Mais l'action humanitaire de la première heure rencontrait le problème de l'adaptation. Les Indiens concentrés en villages à un rythme de travail inhabituel et avec un genre différent d'alimentation s'affaiblissaient alors que la natalité diminuait. Pour leur part, les Espagnols méprisaient les prescriptions royales, commettaient nombre d'abus, traitaient les Indiens comme des esclaves. Alors que les missionnaires français essayaient de rapprocher colons et indigènes en vue d'une meilleure entente, les

dominicains étaient très critiques sur les rapports entre les deux groupes. Une homélie prononcée par Fray Antonio de Montesino o.p., le 4 dimanche de 1510, fut un sérieux avertissement pour la société insulaire et provoqua une controverse quant aux principes de la colonisation préconisée par la couronne. "Dites-moi, disait ce Frère, de quel droit et selon quelle justice, tenez-vous vos serviteurs indiens sous un joug aussi cruel et humiliant ? Quelle autorité avez-vous pour faire l'exécration à tous ces gens qui vivaient tranquillement et pacifiquement dans leurs propriétés et que, par des ravages et des massacres, vous avez exterminés ? Ne sont-ils pas des hommes, n'ont-ils pas d'âmes raisonnables ? Et vous, n'êtes-vous pas obligés de les aimer comme vous-mêmes ?"

Cette semonce fut très mal accueillie par les autorités de l'île qui renvoyèrent en Espagne le supérieur des franciscains, Alonso de Espinar. Les dominicains de leur côté, après de violents reproches, renvoyèrent le père Montesino en métropole. Le roi Fernando, régent de Castille après la mort de son épouse Isabelle, réunit une assemblée avec les membres de son conseil et certains théologiens renommés. Le résultat fut la rédaction de sept propositions reconnaissant aux Indiens le droit de disposer de toutes les propriétés et d'être éduqués dans la religion chrétienne. Ce fut le premier essai de lois pour la protection des Indiens. Plus tard, en 1513, le Conseil sera réuni à Valladolid pour ratifier cette chartre. Mais une autre question délicate fut soulevée à propos de la guerre. Un juriste célèbre, Placios Rubio, rédigea alors ce qui, en espagnol ancien, est appelé "requerimento" (intimation), légitimant juridiquement la guerre contre les infidèles s'ils refusent d'être instruits dans la foi chrétienne. Les rois d'Espagne, par les bulles ou dispenses papales

d'Alexandre IV et ses successeurs, acquérèrent le pouvoir politique dans les terres conquises, mais à condition d'y convertir les païens au christianisme. Malgré le bon esprit des lois, les Indiens continuèrent à être traités de façon inhumaine. L'année 1515,



surgit une personnalité vigoureuse, Fray Bartolomé de Las Casas, o.p., qui livra une bataille intellectuelle en faveur des Indiens et qui mit en doute la légitimité de la domination espagnole sur les "Indiens". Il fut soutenu par le régent Cardinal Cisneros d'abord et par le roi d'Espagne Carlos I ensuite (l'Empereur Charles Quint), qui reconnaissaient en lui le protecteur des Indiens. Par ses écrits et par ses actions, il créa une prise de conscience ethico-religieuse affrontée ouvertement au comportement des Espagnols en Amérique. Cette autocritique constitue un cas unique dans l'histoire des conquêtes et colonisations.

A la thèse dénommée "missionnaire" de Las Casas, en faveur de la défense des Indiens, s'opposa la théorie colonialiste basée sur l'idée de l'"orbis christianus" (christianisme universel) de Juan Gines de Sepúlveda, chroniqueur de la cour impériale. Carlos I ordonna une confrontation à Valladolid des deux adversaires, pour y défendre leurs thèses, devant une assemblée constituée de théologiens, sous la direction de Fray Domingo de Soto, o.p. et présidée par le roi lui-même. L'unique légitimation de la domination politique des Espagnols en Amérique - selon Las Casas - était justifiée par le fait de l'évangélisation. Car toute entreprise de colonisation ne pouvait qu'être subordonnée au commandement apostolique de la prédication de la foi, en tenant compte du droit de restauration de la souveraineté après l'accomplissement de la dite tâche. Par contre, la théorie de Sepúlveda présentait l'argumentation suivante: "L'Église ne peut pas accomplir par sa mission l'évangélisation que le Christ lui a commandée, sans que d'abord les infidèles soient soumis politiquement aux chrétiens. La soumission est nécessaire pour l'œuvre missionnaire et, en cas de guerre causée par le refus, la proclamation de la foi ne peut perdre sa sainte pureté".

La polémique Las Casas - Sepúlveda est tranchée par la sage intervention du théologien et juriste Domingo de Soto qui déclara illégitime la guerre et même la colonisation considérée comme entreprise uniquement politico-économique. Seule la promotion humaine et surnaturelle pourrait justifier l'œuvre des Espagnols en Amérique. La conséquence de cet affrontement fut l'étude en profondeur de la question par les intellectuels de l'âge d'or en Espagne. Le fondateur du droit international, Fray Francisco de Vitoria o.p., et ses disciples de la célèbre Université

Salamanque, concédèrent aux Espagnols la légitimité de leur pouvoir en Amérique, mais leur enjoignirent d'accorder aux Indiens les mêmes droits qu'aux Espagnols devant le souverain d'Espagne, avant de les convertir au christianisme. L'Archevêque de Tolède et Primat d'Espagne, Bartolomé de Carranza, se prononça dans le même sens. "Après l'accomplissement de la mission tutélaire et spirituelle, au moment où tous les Indiens atteindront la maturité politique, l'Espagne devrait leur rendre leur propre liberté". Un membre du conseil de la couronne, Diego de Covarrubias, ajouta que la tutelle devrait faire place à l'autonomie de ces divers peuples au moyen de pactes et de traités.

ORIGINALITE DE L'OEUVRE MISSIONNAIRE EN AMERIQUE

Pour la promotion humaine de l'indigène, comme base de l'évangélisation, les missionnaires appliquaient les trois principes suivants :

- L'abandon, de la part des Indiens, des coutumes antinaturelles, comme les sacrifices humains, la polygamie, l'inceste, la promiscuité, l'enterrement de la veuve avec le chef mort, etc...
- La conservation des coutumes préhispaniques dénommées indifférentes : systèmes politiques des chefferies, vêtements traditionnels, danses, chants, fêtes familiales et communautaires, etc...
- L'apprentissage concernant la vie sociale d'un plus haut niveau, comme la concentration de la population en villages, les maisons unifamiliales, le mariage monogamique, le respect des jeunes envers leurs parents et ancêtres, des habits convénables, l'abandon du tatouage, l'enseignement de l'artisanat et de la technique de l'agriculture,

DIALOGUE N° 158
Septembre 1992

de l'élevage et la formation intellectuelle et religieuse de l'enfance et de la jeunesse.

TRAVAIL ANTHROPOLOGIQUE

Sur le terrain, les missionnaires furent obligés de trouver des solutions aux difficultés de la communication orale, d'où leur étude de la langue indigène et l'enseignement de l'espagnol. Pour y arriver, ils inventèrent des écritures en caractères hiéroglyphiques, des catéchismes pictographiques, etc. Le franciscain Fray Bernardino de Sahagun, missionnaire en Nouvelle Espagne (Mexique) à partir de 1529, apporta rapidement le "nahuatl", la langue des "Aztecas" et montra à ses confrères missionnaires la nécessité de pénétrer dans la culture, la mentalité et les traditions indigènes pour mieux y insérer l'évangile. Le franciscain Fray Juan de Zumarraga, premier archevêque de Mexique, quant à lui, composé un catéchisme destiné aux indigènes avec quelques chapitres dédiés à moraliser le comportement des Espagnols. Quant à Mgr Vesco de Quiroga, évêque de Michoacas et conseiller juridique du conquérant Hernan Cortes, il écrivit : "on ne peut pas imposer aux Indiens de former leur manière d'être avec la nôtre, ni leur imposer nos lois et notre façon de gouverner, sauf si notre système s'adapte à ce Nouveau Monde et à ses habitants". Or, d'après les premiers missionnaires, les Indiens, eux, étaient disposés favorablement à accueillir l'Evangile. Le travail humain et évangéliste des missionnaires en Amérique fut en fait intense dans le temps et dans l'espace. L'événement ecclésial américain mérite d'être remémoré en Afrique aussi, car ce n'est pas en vain que les deux continents représentent la réserve la plus prometteuse pour l'avenir de l'Eglise.

Juan Cruz JUARISTI.



UNE MEILLEURE FORMATION CHRETIENNE POUR TOUS

Les Centres de ressourcement chrétien et spirituel vous proposent leur programme de retraites et récol-lections pour septembre-octobre 1992.

- Du 2-6/9: Centre Christus, pour enseignants et en-
seignantes
- Du 6-12/9: Gihindamuyaga, pour jeunes gens et jeunes
filles, avec F. Moës
- Le 6/9: Centre Christus, en kinyarwanda, pour
tous
- Le 13/9: Mater Carmeli, pour tous
- Le 13/9: Foyer de Charité, pour tous, avec Guy
Claessens
- Le 13/9: Centre Christus, pour tous
- Le 20/9: Centre Christus, pour Groupe de prières
"Centre Christus"
- Le 20/9: Foyer de Charité, en kinyarwanda, avec
Servilien Nzakamwita
- Le 20/9: Gihindamuyaga, pour tous
- Le 20/9: Maison St Benoît, pour tous
- Du 20-24/9: Gihindamuyaga, pour artistes, avec F.
Moës
- Le 27/9: Centre Christus, pour prêtres, religieux,
religieuses et autres
- Le 4/10: Centre Christus, en kinyarwanda, pour
tous
- Le 18/10: Gihindamuyaga, pour tous
- Le 25/10: Centre Christus, pour tous.



Le Rwanda compte, depuis longtemps déjà, plusieurs Eglises et sa population est baptisée à 70 %. Pourtant celle-ci est en train d'être décimée par le SIDA à cause de son nomadisme sexuel bien caché, il est vrai. Nos Eglises doivent donc impérativement changer de méthodes d'enseignement pour relever ce nouveau défi. Jusqu'aujourd'hui, leur message semble plutôt mal perçu.

LE SIDA AU RWANDA: UN DEFI A NOS EGLISES

Le SIDA est une maladie qui tue inévitablement. Selon les connaissances scientifiques actuelles, le virus qui provoque cette maladie est inoculé presque à cent pour cent par la voie sexuelle, les autres moyens de contamination étant faibles. Cette terrible maladie touche à deux domaines tabous de la vie humaine : la mort et la sexualité, deux domaines que tous les hommes connaissent très bien mais dont ils parlent peu.

En plus, le SIDA détruit l'illusion de la toute puissance de l'homme occidental qui, enivré par les progrès scientifiques, tendait à crier tout connaître et tout maîtriser. Certes, des gens déclarent encore qu'on finira par trouver un vaccin mais personne n'ose dire qu'on enrayera tout à fait le mal.

UNE MALADIE QUI REVELE LE TISSU SOCIAL D'UNE SOCIETE

De tous les temps, chaque maladie se situe d'une certaine façon dans un contexte social et économique donné. Il en est, par exemple, de la tuberculose due à la pauvreté; de certains cancers dus à la pollution; de la cirrhose du foie due à l'alcoolisme. Mais jamais une maladie n'avait rendu visible, et de façon si impitoyable, l'état déplorable des fondements sociaux et moraux d'une société, en l'occurrence la société rwandaise.

Quand un étranger (surtout européen) visite le Rwanda, il est d'abord étonné par la discrétion qui entoure le domaine du sexe. Jamais de couples en train de s'embrasser en public, jamais d'images pornographiques aux kiosques. Mais voilà. Cette pudeur traditionnelle n'est qu'un mince vernis sous lequel se cache une anarchie sexuelle qui fait peur : vagabondage et nomadisme sexuels, viols, exploitations sexuelles des inférieure(s).

QUELQUES CAUSES DE CE VAGABONDAGE

● Causes économiques :

Le décalage entre riches et pauvres devient de plus en plus grave, surtout en milieu urbain. D'un côté, les riches (abarengwe) étalent leur luxe en entretenant un 2e ou 3e "bureau", ou en fréquentant les prostituées. De l'autre, les pauvres (abatindi nyakujya), telles les femmes et les filles vivant dans les quartiers spontanés, se voient obligées de se prostituer, ou d'accepter la situation de concubinage

temporaire ou permanent, pour leur survie matérielle, et celle de leurs enfants.

● Causes socio-culturelles :

Chaque Rwandais, du milieu urbain ou rural, vit dans un état de rupture et de tension entre la civilisation ancestrale et celle importée par les pays industrialisés. Evoquons à ce sujet quelques domaines à titre purement indicatif.

L'AFRIQUE MALADE

Le Rwanda n'a pas le monopole des orphelins du sida. Une étude de l'UNICEF réalisée par Elizabeth Prohle estime qu'à la fin de cette décade 2,7 millions d'enfants seront morts du sida dans dix pays de l'Afrique subsaharienne (Burundi, République centrafricaine, Congo, Kenya, Malawi, Rwanda, Tanzanie, Ouganda, Zaïre, Zambie). Si l'on en croit ces troglues prévisions, le nombre d'orphelins sera encore supérieur : 3,1 à 5,5 millions d'enfants de moins de 15 ans auront perdu leur mère en 1999. Dans le Rakai, un district du sud de l'Ouganda, plus de 35 000 enfants (soit près de 10% de la population de cette région) ont déjà vu leur père ou leur mère mourir du sida.

Catherine Monfajon

● La scolarisation :

Elle a sapé, en général, l'autorité parentale. La sagesse traditionnelle, dans le domaine de l'éducation sexuelle par exemple, n'est plus transmise aux enfants qui, d'ailleurs, ne l'accepteraient pas. Le système d'internat a contribué à cette rupture. Ainsi, les étudiants du secondaire ne semblent guère informés sur les mécanismes de la reproduction biologique. Ils ne reçoivent pas d'éducation qui les pré-

pare à vivre leur sexualité, à assumer leur responsabilité de père et de mère dans le mariage.

L'introduction de l'externat dans les écoles secondaires, aujourd'hui, vient accentuer les problèmes du comportement sexuel des adolescents et des adolescentes. La plupart des élèves vivent dans des conditions (matérielles et morales) déplorables et, par conséquent, sont exposés au danger d'être exploités sexuellement.

o Le travail salarié :

Il a donné aux femmes et aux jeunes filles qui exercent un emploi, une indépendance matérielle et sociale qui leur permet de choisir leur partenaire sexuel. Mais quand survient "un accident", c'est-à-dire une grossesse non désirée, les sanctions de la coutume traditionnelle, qui donne un beau rôle au mâle, frappe impitoyablement ces femmes et jeunes filles, et uniquement elles.

o Le mauvais exemple venu d'ailleurs :

Le comportement sexuel de certains étrangers (européens notamment) exerce un impact négatif sur la morale traditionnelle et contribue à la rupture culturelle et à la désorientation sociale.

o L'héritage socio-culturel du Rwanda ancien :

Il serait pourtant injuste de n'attribuer qu'aux seuls étrangers l'introduction du vagabondage sexuel. A vrai dire, celui-ci existait déjà et était profondément ancré dans l'histoire et l'héritage socio-culturel du Rwanda ancien, héritage qui persiste encore aujourd'hui notamment sous trois formes :

> La mentalité féodale :

Sous la royauté, les chefs et sous-chefs s'attribuaient à volonté les femmes et les filles de leurs

subalternes, sans que ceux-ci aient à redire. Actuellement, les nouveaux chefs ont changé de costume, mais pas de mentalité. Ainsi, certaines employées de maisons sont à la merci sexuelle du chef de ménage. Devenues enceintes, elles sont immédiatement congédiées. Pour obtenir un emploi, ou pour ne pas tomber en disgrâce, des filles et des femmes secrétaires, ou dactylographes, doivent passer par le lit de leurs supérieurs. De même, des femmes et des jeunes filles sont obligées quelquefois de vendre leur corps pour obtenir une faveur au profit d'un frère ou d'un ami, ou pour débloquer une situation.

> Le problème de la dot :

Pour beaucoup de jeunes Rwandais, paysans, artisans ou même salariés, un mariage "comme il faut", à la Commune et à l'Eglise, coûte trop cher, surtout en ville. Comme il est presque impossible d'économiser la somme nécessaire pour ces dépenses, les mariages après trente ans sont devenus presque la règle. Mais en attendant, ces jeunes gens ne vivent pas comme des eunuques. Et la promulgation d'un nouveau Code familial ne semble pas avoir résolu le problème.

> Le droit à l'héritage :

Jusqu'à nos jours, seuls les garçons héritaient d'une parcelle familiale. Conséquence : beaucoup de femmes répudiées ou divorcées, ou les mères célibataires vivant en ville, sont obligées d'être à la merci d'un concubin, ou alors de se prostituer. Car elles ne peuvent pas rentrer en dignité chez leurs parents. Même si elles étaient acceptées à la maison paternelle, elles ne pourraient pas toujours trouver de quoi faire vivre leurs enfants. Faut-il rappeler, ici, que l'insuffisance des parcelles n'est nullement une excuse pour justifier que l'héritage revienne aux seuls garçons ?

RELEVER LES DEFIS

Face aux situations décrites plus haut, les réponses doivent venir de nos Eglises en tant qu'institutions importantes dans la société rwandaise, à côté de l'Etat et de ses institutions, mais aussi au niveau personnel.

e Le défi social et diaconal :

Le Rwanda doit se préparer, dans un proche avenir, à un cauchemar de misère et de pauvreté, causé par la disparition des adultes entre 30 et 45 ans. Ce sont eux - à cause de l'activité sexuelle intense de cette catégorie d'âge - qui sont déjà maintenant les plus touchés par le SIDA dans son stade terminal qui conduit au décès. Ce sont eux qui vont mourir les premiers et qui laisseront d'innombrables enfants et vieux, qui étaient à leur charge. Selon les derniers chiffres estimatifs (non exagérés) pour l'année 1989 des services concernés: dans le milieu urbain 25 % de toute la population sont infectés (séropositifs), et vont, tôt ou tard, développer le SIDA. A elle seule, Kigali comptait 100.000 personnes séropositives.

A côté de la diaconie et de la Caritas traditionnelle, quelles seront les nouvelles formes d'aide sociale ? Comme les hôpitaux ne pourront plus accueillir tous les malades, il faut mettre sur pied des services mobiles (assistants sociaux, infirmiers) pour visiter et accompagner les mourants à domicile. Puisque les familles et parentes n'existeront plus pour accueillir tous les orphelins, il faut penser à de nouvelles formes d'orphelinats décentralisés, en petits groupes.



"Maman Christina recueille tous les enfants qu'on dépose devant sa maison. Elle en a trente six à ce moment"

(Photo Catherine Nonfajon)

e Le défi prophétique :

La communauté chrétienne attend des orientations précises de la part des Eglises. Jusqu'à présent, celles-ci n'ont lancé aucun message, par exemple une lettre pastorale des représentants légaux des Eglises du Conseil Protestant du Rwanda. Les Eglises se sont contentées de quelques remarques superficielles dans des prédications, énumérant le catalogue traditionnel des péchés (l'alcoolisme, le concubinage...). Denoncer un péché de plus, cela ne change pas les coeurs. Il est donc grand temps de réfléchir théologiquement pour savoir pourquoi au Rwanda, avec 70 % de chrétiens baptisés (50 % de catholiques, 20 % de protestants), avec une coutume traditionnelle similaire, à propos de cette question, à l'éthique chrétienne, le vagabondage sexuel a pris de telles dimensions. Il faut absolument sortir du ghetto ethnique.

e Le défi pastoral :

En parlant des sidéens, nos chrétiens et nous-mêmes, pasteurs, adoptons une attitude pharisaïque selon laquelle *"ils paient la facture de leurs péchés"*. Or Jésus nous a donné la règle d'or pour une attitude chrétienne envers les pécheurs qualifiés (Jean 8,11). A la femme prise dans l'adultère, il s'est montré miséricordieux (*"Je ne te condamne pas"*), tout en réaffirmant le commandement divin (*"Va et ne pèche plus"*). Notre attitude, à nous, doit donc être axée sur celle du Christ, à savoir la grâce et la loi divine, le pardon et l'avertissement sérieux au pécheur. Ce qui signifie concrètement, pour notre Conseil pastoral par exemple, la nécessité de poser des gestes visibles et multiples selon les situations :

- ~ Encourager les veufs et les veuves de sidéens dé-cédés à faire un test de dépistage, et les accompagner dans le quotidien.
- ~ Conseiller les couples, au sein desquels un partenaire est séropositif, et les encourager à l'utilisation du préservatif.
- ~ Intervenir de façon appropriée quand les accusations mutuelles menacent de détruire un mariage.
- ~ Trouver une parole pour les victimes innocentes infectées par leurs conjoints, par des transfusions sanguines ou des seringues.
- ~ Secourir les pécheurs qualifiés, séropositifs, qui veulent continuer à s'amuser; si on ne peut pas les empêcher, leur dire au moins : *"ne tue pas, use du préservatif"*.
- ~ Encourager des fiancés (les deux séropositifs) à se marier, mais sans procréer.
- ~ Accompagner les mourants.

e Le défi théologique :

Face à la pandémie SIDA, qui menacera et bouleversera la société rwandaise dans un proche avenir,

nous devons renoncer à des réponses trop rapides et à bon marché. Il nous faut plutôt un travail théologique profond, pour nous mettre en mesure de bien répondre aux trois défis énoncés plus haut. Le défi social et diaconal, le défi prophétique, le défi pastoral. Pour cela, il nous faut absolument réétudier quelques thèmes bibliques dont ceux-ci :

● L'image de la sexualité :

On entend dire partout : *"Faire l'amour c'est nécessaire, comme boire et manger"*. *"Quand je suis en mission quelque part, ou quand je ne suis pas (encore) marié, je dois quand même apaiser mon instinct"*. *"Ce que je fais avec mon corps, n'a rien à faire avec mes autres relations, par exemple mon foyer"*. Cette position de libertinage se trouve aussi dans le Nouveau Testament, par exemple, parmi les Corinthiens. Partageant la position helléniste de leur époque, ceux-ci pensaient qu'ils pouvaient, en tant que chrétiens, continuer à fréquenter les prostituées, sous prétexte que leur corps était inférieur à leur âme et n'avait rien à faire avec leur relation avec le Christ qui concernait leur âme seulement. Or, l'apôtre Paul rappelle la position biblique que le corps est une partie inséparable et intégrale de la personne humaine, et fait ainsi partie de la relation avec le Christ (1 Cor 6,12-20; voir aussi Rom 12,1-2, l'espoir chrétien de la résurrection du corps). On entend aussi dire que *"La finalité de l'acte sexuel est la procréation"*. Mais cette position représente la tradition d'Ascèse parce que *"Finalité"* sous-entend : *"seule justification"*. Elle témoigne de la même philosophie helléniste de séparation du corps et de l'âme, et de la dévalorisation du corps, philosophie qui influence fortement le christianisme jusqu'à nos jours, témoignant que Libertinage et Ascèse viennent de la même source. Les extrêmes se touchent. Il nous faut examiner notre éthique de la relation homme-fem-

me dans son aspect corporel à la lumière des récits de la création (Gn 1,27; 2,18; 23-24), du Cantique des cantiques (avec sa louange de l'érotisme). Car la sexualité est un moyen de communication profonde entre deux personnes, qui ne peut pas être séparée de son engagement légal ("Il quittera") et social ("Il s'attachera" cfr Gn 2,24).

SIDA - PUNITION DE DIEU ?

La réflexion si, et en quel sens, le SIDA est une punition de Dieu, est inévitable. Dans l'histoire humaine cette question était toujours évoquée lors des grandes calamités : épidémies, guerres, famines et autres catastrophes naturelles.

• Dans un sens collectif, oui.

Dieu, le juge des peuples et maître de l'histoire, peut admettre que les hommes récoltent les fruits amers de leur propre méchanceté, que leurs péchés retombent sur eux. Cela n'exclut pas la souffrance de nombreux innocents (d'un point de vue individuel). La question "D'où vient la souffrance ?" reste donc posée.

• Dans un sens individuel, non.

Nous n'avons pas le droit de juger. L'évidence biblique est claire (Mt 7,1-5; Rom 2,1; Lc 9,55). Il nous est interdit de spéculer sur les causes des maladies (Jn 9,1-2). Nous devons lutter contre l'habitude de juger en nous-mêmes et parmi nos chrétiens, jugement qui empoisonnera chaque approche envers les infectés et les malades! Mais un malade lui-même peut arriver à reconnaître devant Dieu qu'il souffre des conséquences de sa vie de désobéissance envers Dieu et ses commandements; nous n'avons pas le droit de le

contredire (Voir la prière d'un malade : Ps 45,5-13. Voir aussi les réactions des deux malfaiteurs crucifiés avec Jésus : Lc 23,39-43).

• La tentation du pharisaïsme :

Nous connaissons tous l'attitude du pharisien : "Je te remercie, Dieu, que je ne suis pas comme celui-là" (Lc 18,9-14). Cette tentation nous guette tous. Or, Jésus nous rappelle que nous tous devons vivre la solidarité avec les pécheurs (Jn 8,1-11).

• Le sens des commandements :

Il faut retrouver le sens positif des commandements de Dieu : "fais-cela et tu vivras" (Lc 10,28). En nous donnant ses commandements, Dieu vise notre vie et son épanouissement. Il veut notre bien-être. L'insistance sur la peur est une fausse approche, car la peur est mauvaise conseillère. Malheureusement, dans le travail pastoral, on a toujours misé sur la peur. Or, imaginez qu'un jour on trouve le vaccin contre le SIDA. Toute cette pastorale de la peur tombera à l'eau. La communauté chrétienne doit guérir (Jc 5,14-16).

CONCLUSION

Il nous faut nous préparer à une diaconie et à une prise en charge des malades par des petites communautés chrétiennes, parce que, dans un proche avenir, les institutions de santé auxquelles on avait délégué ce travail seront insuffisantes. C'est dire que, comme nous l'écrivions plus haut, nos Eglises doivent relever les défis social et diaconal, prophétique, pastoral et théologique. C'est la condition sine qua non pour annoncer un message compréhensible et libérateur.

Helmut KEINER.

Garnet



Rwanda

juillet 1992

1er - 31

GUERRE D'OCTOBRE

Tout le mois de juillet, les F.A.R. (Forces Armées Rwandaises) étaient aux prises avec le F.P.R. (Front Patriotique Rwandais). Dans la nuit du 4 juillet, une infiltration du F.P.R. atteignit Cyondo II, ranch situé dans la commune de Ngarama. Pendant quelques jours, le F.P.R. occupa l'usine à thé de Mulindi. Du côté de Ruhengeri, la commune de Butaro était aux mains des Inkotanyi le 12 juillet. Cette attaque a coûté la vie à deux enfants d'un frère de M. Boniface NGULINZIRA, ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération, alors que ce même frère était blessé par balles à la main, et son épouse transpercée de plusieurs balles.

Les durs combats entre les F.A.R. et le F.P.R. ont obligé la population à se replier davantage vers l'intérieur du pays. Surtout que le 6 juillet, le

DIALOGUE N° 158

Septembre 1992

camp des déplacés de guerre de Nyagahita avait été attaqué, et les déplacés avaient dû s'enfuir vers Ngarama. Les prêtres des paroisses Rukomo, Rushaki et Runaba, désormais logés dans les paroisse de Nyagahanga et Mwangi, suivent les déplacés sur leur chemin du calvaire et leur apportent de l'aide. A la fin du mois de juillet, le F.P.R. occupait "totalement ou en partie, d'Ouest en Est, les communes de Butaro, Cyeru (en préfecture de Ruhengeri), Kivuye, Cyumba, Mukaranga, Kiyombe et Muvumba (en préfecture de Byumba), soit une bande frontalière de 5 à 10 km de largeur, entre le lac Burera et le parc de l'Akagera".



Zone occupée par le F.P.R.

O

ACCORD D'ARUSHA

Le 12 juillet, était signé à ARUSHA (Tanzanie) un accord de cessez-le-feu entre le gouvernement rwandais et le F.P.R.. Le 1er était représenté par M. Boniface Ngulinzira, ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération, et le 2e par M. Pasteur Bizimungu, membre du Comité Exécutif et responsable de la

Commission Information et Documentation. Etaient présents, le Secrétaire Général Adjoint de l'OUA (Organisation de l'Unité Africaine) chargé des questions politiques, le Dr M.T. Mapulanga; le facilitateur, l'honorable Ahmed Hassan DIRIA, ministre des Affaires Etrangères et de la coopération de la Tanzanie; des représentants des pays observateurs, à savoir : le Burundi, le Zaïre, l'Uganda, la Tanzanie, la Belgique, la France et les Etats-Unis d'Amérique.

Cet accord, qui complète l'accord de cessez-le-feu de N'Sele (29 mars 1991) amendé à Gbadolité (16 septembre 1991) stipule notamment :

- une trêve des combats, le 19 juillet à minuit;
- un cessez-le-feu, le 31 juillet à minuit, et le déploiement de 50 militaires du G.O.M. (Groupe d'Observateurs Militaires Neutres);
- la libération, 5 jours après l'accord, de tous les prisonniers de guerre et de toutes les personnes arrêtées à la suite et à cause de cette guerre;
- la non infiltration des troupes sur le terrain occupé par autre partie;
- l'interdiction de mener des opérations de minage;
- le début des négociations politiques le 10 août 1992;
- la signature d'un accord de paix le 10 octobre 1992;
- la mise en oeuvre des mécanismes et résolutions le 10 janvier 1993.

OO

SUIVI DE L'ACCORD

Le 17 juillet, le gouvernement rwandais libéra 23 prisonniers de guerre et 32 personnes détenues pour

des raisons relatives à cette guerre. Le conseil des Ministres du 21 juillet nomma une commission permanente de suivi des négociations, qui comprend un comité technique interministériel composé de hauts cadres des départements concernés, ainsi qu'un comité politico-social consultatif. Celui-ci est composé de représentants des 5 partis politiques participant au gouvernement de transition; des représentants de la Conférence Episcopale du Rwanda; du Conseil Protestant des Eglises; de l'Association des Musulmans du Rwanda.

Le mandat de cette commission se résume en 8 points :

- élaborer les modalités pratiques de mise en oeuvre du cessez-le-feu;
- assurer le suivi de l'application du cessez-le-feu;
- préparer les documents de travail pour la commission politico-militaire mixte;
- débattre des principales questions intéressant les négociations de paix et dégager les positions à soumettre au gouvernement sur les questions politiques faisant l'objet des négociations;
- élaborer un projet de l'accord de paix;
- proposer les modalités pratiques de mise en oeuvre de l'accord de paix;
- mener une réflexion globale sur la question de l'après-guerre;
- participer à l'élaboration de l'information à diffuser auprès de la population, relative aux problèmes connexes à la guerre afin de recueillir son adhésion aux résultats des négociations" (ARP du 22.7.1992, p. 4).

La commission mixte gouvernement rwandais-FPR a commencé, comme prévu, ses travaux à Addis-Abeba, le 27 juillet 1992 en présence des mêmes observateurs.

OOO

RESPECT DU CESSEZ-LE-FEU

La trêve des combats qui devait être observée à partir du 19 juillet ne l'a pas été, puisque les combats ont continué jusqu'au 31 juillet. Par contre, selon certaines sources, le cessez-le-feu a été effectif et les "quelques rares détonations entendues semblent être des accidents". Cette information est démentie par le ministre de la Défense, M. James GASANA, qui accuse le FPR d'avoir violé le cessez-le-feu à plusieurs reprises, d'avoir enlevé des paysans et des paysannes qui vauquaient dans leurs champs; de s'être livré à des provocations en tirant sur les positions des FAR; d'avoir posé des mines antipersonnelles; d'avoir opéré des infiltrations derrière les lignes des FAR. Par ailleurs, le FPR n'a libéré aucun prisonnier de guerre, arguant que tous se sont enrôlés volontairement dans ses rangs. Le gouvernement rwandais a saisi le CICR (Comité International de la Croix Rouge) pour négocier la libération de ces prisonniers et autres personnes aux mains du F.P.R.

OOOO

REACTIONS A L'ACCORD D'ARUSHA

Alors que les diplomates étrangers accrédités à Kigali ont salué cet accord en souhaitant qu'il soit respecté des deux côtés, des réactions négatives sont venues des partis C.D.R. et MRND (ce dernier dans un premier temps), de certains individus mais aussi de certains membres du MDR. Selon ces critiques, le gouvernement rwandais a tout simplement capitulé et bradé le pays, car il a fait au FPR plus de concessions que nécessaires. Le plus grand point d'achoppement

est l'intégration des combattants du FPR dans les rangs des FAR. Car le FPR, dans sa duplicité, en profitera pour arriver à ses fins : prendre le pouvoir par la force.



Les déplacés de guerre sont réduits à la misère

Quant à la presse nationale, elle a généralement accueilli favorablement ces négociations qu'elle qualifie de dernière chance. Du reste, selon nos confrères de l'ARP (Agence Rwandaise de Presse), "la communauté internationale, qui a exercé une intense pression sur Kigali, a également fait pression sur l'Uganda - accusé d'avoir soutenu les rebelles en dépit de ses démentis officiels - pour qu'il force la guérilla à négocier" (ARP du 15 juillet 1992, p. 3).

LA FIN D'UNE INSTITUTION

Le 9 juin, le ministre de l'Information, M. Pascal NDEGEJEHO, demandait au directeur de l'ORINFOR

(Office Rwandais d'Information), par écrit, de sup-
primer les éditoriaux présidentiels précédant les
bulletins d'information en kinyarwanda et en français
et ce depuis bien longtemps.

La mesure visait à rendre Radio Rwanda un médium
vraiment national, qui ne favorise aucun parti poli-
tique - le président de la République est aussi pré-
sident du MRND - conformément au protocole d'entente
du gouvernement de transition. La mesure ne fut exé-
cutée que le 28 juillet.

Le lendemain, le président du Conseil National de
Développement, M. Théoneste SINDIKUBWABO, enjoignait
au ministre de l'Information de rediffuser ces slo-
gans, alors que les ministres membres du MRND refu-
saient de participer au Conseil du gouvernement, tant
que le ministre de l'Information n'aurait pas obtem-
péré à cet ordre. Il faudra des pressions pour que
ces ministres reviennent sur "leur" décision. Or,
révèle notre confrère Kinyamataka, l'initiative de
diffuser des extraits des discours présidentiels a-
vait été prise par M. Aloys Rukeshsha, alors journa-
liste à Radio Rwanda. Il n'y a jamais eu aucune loi
en la matière.

SACRE DE DEUX EVEQUES CATHOLIQUES

Une semaine après le sacre de Mgr Augustin MISAGO
(le 28 juin), premier évêque du nouveau diocèse de
Gikongoro, le Cardinal Joseph TOMKO a également sacré
évêque, Mgr Frédéric RUBELJANGA (le 5 juillet), nou-
vel évêque de Kibungo. Ces deux sacres mettent fin à
trois années d'un climat plutôt tendu au sein de
l'Eglise catholique après l'affaire Muvira.

E.E.R. : RECONCILIATION

Le sacre, le 12 juillet, de Mgr Norman KAYUMBA,
1er évêque de l'Eglise Episcopale au Rwanda (E.E.R.)
à Kigeme (Gikongoro) et de son coadjuteur, Mgr. Ale-
xis BILINDABAGABO, a été une occasion pour cimenter
l'unité retrouvée le 19 juin. Ainsi prend fin la
brouille entre Mgrs Adonia SEBUNUNGULI et Justin NDA-
NDALI, qui a duré plus de 7 ans. Selon l'accord con-
clu le 19 juin, Mgr Justin Ndandali est réhabilité,
les évêques qu'il a sacrés sont reconnus. Désormais
le Rwanda est une province avec 7 diocèses : SHYIRA
(Augustin NSHAMIHIGO, archevêque); BUTARE (Justin
NDANDALI); SHYOGWE (Samuel MUSABYIMANA); KIGEME (Nor-
man KAYUMBA); CYANGUCU (Daniel NDUHURA); BYUMBA
(Onesphore RWABE).

ROTATION ET NOMINATIONS DE NOUVEAUX PREFETS DE PREFECTURES

Le 4 juillet, le Conseil du gouvernement approu-
vait la rotation de 5 préfets de préfecture et la
nomination de nouveaux en remplacement de ceux rele-
vés de leurs fonctions (Butare et Kibuye), ou mis à
la retraite (Cyangugu). La rotation vise à affecter
les préfets dans leurs préfectures d'origine. Voici
donc la liste des nouveaux préfets de préfecture :

- Ville de Kigali : Le lieutenant-colonel
Tharcisse RENZAHU
- Kigali : M. Côme BIZIMUNGU
- Gitarama : M. Fidèle UWIZEYE
- Butare : M. Jean-Baptiste HABYARIMANA
- Gikongoro : M. Laurent BUCYIBARUTA

● Cyangugu	: M. Emmanuel BAGAMBIKI
● Kibuye	: M. Clément KAYISHEMA
● Gisenyi	: M. Joseph HABİYAMBERE
● Ruhengeri	: M. Sylvestre BALIYANGA
● Byumba	: M. Augustin BIZIMANA
● Kibungo	: M. Godefroid RUZINDANA

NOUVEAUX ORGANIGRAMMES MINISTÉRIELS

Le 4 juillet, le même Conseil du gouvernement a entériné les nouveaux organigrammes ministériels. A savoir :

- un cabinet ministériel comprenant un directeur du cabinet et deux conseillers du ministre;
- un directeur général chargé de coordonner les activités techniques des directions et d'assurer la continuité du service public par delà les remaniements ministériels;
- les anciennes directions générales deviennent des directions et les anciennes directions des divisions.

SITUATION A L'INTERIEUR DU PAYS

Le 2 juillet, le procès des prévenus dans les massacres du Bugesera a été ajourné une nouvelle fois parce que "les dossiers des prévenus son incomplets (...); certains prévenus ont déjà bénéficié de la liberté provisoire mais les pièces justificatives n'apparaissent pas dans les dossiers judiciaires".

Entre les 20-25 juillet, des affrontements violents, avec morts d'hommes et incendies de maisons, opposent les adhérents du MDR et du MRND dans les préfectures de Gitarama et Kibuye. Mais on assiste

aussi à la recrudescence de la criminalité due à la vendetta populaire contre des "criminels" libérés de prisons dans le cadre de l'habes corpus.

Le 26 juillet, le parti CDR tient son meeting populaire à Kigali (Nyamirambo). Son président, Martin BUCYANA, a fustigé le gouvernement de transition qu'il accuse d'incapable et dont le chef, M. Dismas NSENGIYAREMYE, serait "en intelligence avec le FPR". Le parti CDR affirme être décidé à renverser ce gouvernement.

Alliant le geste à la parole, des adhérents de ce parti et du MRND (Interahamwe) bloquent la route Kigali-Gisenyi, les 28 et 29 juillet et il a fallu l'intervention des forces de l'ordre pour la dégager.

DIALOGUE.

HATTON AND COOKSON RWANDA

VENTE EN GROS

BP86 KIGALI



TELEPHONE : 75321

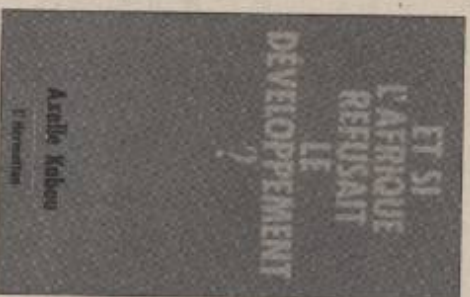
TELEX : 22503 HATTON RW

Départements :

- Alimentation - Boissons - Quincaillerie
- Matériaux de construction
- Textiles : Wax - Kitenge - Tissus divers
- Moteurs et Groupes Electrogènes LISTER
- Electroménagers BAUKNECHT et ELECTROLUX
- Chauffe-Eau SITAM
- Pièces de rechange

A travers livres et revues

KABOU Axelle, *Et si l'Afrique refusait le développement ?* Ed. L'Harmattan, 5-7 rue de l'Ecole Polytechnique, 75005 Paris, 1991, 208 pages.



D'entrée de jeu, Axelle KABOU nous annonce que les causes réelles du sous-développement actuelle de l'Afrique ne sont pas celles que l'on nous a décrites jusqu'à présent. Le retard de l'Afrique n'est pas dû au manque de capitaux : il faut plutôt en chercher les causes au plus profond des Africains eux-mêmes, au niveau de leur conscience et de leurs mentalités. Ces causes résident dans tous les subterfuges auxquels les Africains recourent pour expliquer leur situation actuelle, tels le droit à la différence, l'enracinement culturel, le négritisme, une lecture erronée de l'histoire du continent, le particularisme africain, le métissage culturel, l'esprit communautaire, etc.

Pour Axelle KABOU, "le rejet du progrès consiste essentiellement à vider ces idées de leur substance première pour les charger de significations particulières par le biais de l'inférence".

DIALOGUE N° 158

Septembre 1992

LA PEUR DU MIROIR

L'une des causes de la persistance du sous-développement paraît donc résider dans "une définition erronée du soi et du non-soi", deux catégories qu'il est urgent de redéfinir pour scier ses barreaux culturels derrière lesquels les Africains crient leur africanité au monde depuis un demi siècle, en prenant soin d'écarter de leur paysage conceptuel tout ce qui pourrait permettre de donner des bases solides et élargies à cette identité. Cette redéfinition commencera par démonter les mécanismes intellectuels que les Africains utilisent pour se survaloriser.

Le premier de ces mécanismes est une lecture infantile de la traite des nègres et de la colonisation qui sont présentées par les Africains de façon simpliste et manichéiste, en supposant que le fait d'avoir subi la traite et d'avoir été réduits en esclavage par la colonisation donne à l'Afrique le droit d'exiger réparation, ce qui est une pire illusion. Le second mécanisme de survalorisation de soi auquel recourent les Africains est la notion du temps. L'Afrique découpe son histoire en trois moments distincts entre lesquels n'apparaît aucun lien : la période pré-coloniale présentée comme la période idéale, l'âge d'or de l'Afrique; la période coloniale perçue comme "un temps mort", "une parenthèse", une "cassure" sans lien avec la précédente; enfin la période des indépendances, période ambiguë de la "liberté retrouvée", mais aussi "lieu d'égarement".

Cette conception de l'histoire est lourde de conséquence. L'Afrique noire "n'est pas loin de ressentir le développement comme une injonction, comme une tâche qui, en somme, ne lui incomberait pas, mais relève-rait légitimement des obligations du colonisateur". Cette attitude exerce une énorme influence sur l'esprit dans lequel l'aide extérieure est envisagée: les aspects humiliants de celle-ci sont purement et simplement gommés, l'Afrique ne se sentant "pas concernée par le temps présent". Or, l'Afrique doit "comprendre qu'elle a, ne serait-ce que par dignité, tout à perdre à exogénéiser les causes de son arriération, ou à en parler de façon abstraite", elle doit s'appliquer à réaliser sa réintégration dans l'histoire humaine "après trente années d'hibernation volontaire".

Après avoir démontré, faits à l'appui, la véracité des mythes qu'elle dénonce, Axelle KABOU conclut à la nécessité d'enterrer l'OUA, après avoir énoncé les raisons qui militent en faveur de l'abandon de cette organisation à son sort qui n'est pas enviable par ailleurs. Cette organisation n'intéresse plus personne et devrait être dissoute purement et simplement. Car les Africains actuels, en particulier la jeunesse, ont de bonnes raisons de laisser s'écrouler, en l'aidant au besoin, ce "machin" qui ne regroupe qu'un conglomerat de micro-nations encore attachées viscéralement à leurs petites particularités sociales.

En conclusion, "la fête est finie", dit Axelle KABOU. L'Afrique marginalisée qui cultive le sous-développement sous le couvert du droit à la différence et "revendique le refus du développement comme un train culturel définitif" se prépare des lendemains qui déchantent face à une Europe qui construit méthodiquement son unité et face à un monde indus-

triel dont elle s'obstine à sous-estimer les capacités d'innovation et de reconversion et qui ne lui fera certainement pas de cadeau au cours des années qui viennent. Le salut de l'Afrique réside dans une réévaluation sans complaisance de son système de pensée et sa culture. "Une telle réévaluation est incontournable: l'Afrique du XXe siècle sera rationnelle ou ne sera pas".

MON APPRECIATION

Le livre porte un titre qui est, à lui seul, une provocation. Il contient des idées percutantes, même si pas suffisamment nuancées, sur le problème du sous-développement de l'Afrique. C'est un pamphlet décapant, intellectuellement revigorant, une lumière un peu crue peut-être, mais étincelante dans la grisaille intellectuelle africaine; un pavé jeté dans la marre quelque peu saumâtre actuelle sur le développement de l'Afrique.

Malgré ses protestations, Axelle KABOU nous annonce quelque chose de nouveau et d'original. On nous a tellement rabaché les oreilles sur les chances et les malchances du développement de l'Afrique. Au début des indépendances, René DUMONT nous a annoncé que l'Afrique était mal partie; Axelle KABOU rétorque, trente ans après: "Vous n'y êtes pas, elle n'est pas partie du tout! Et pour aller où d'abord?"

J'ai particulièrement aimé le livre d'Axelle KABOU malgré ses imperfections. C'est le cri de quelqu'un animé d'une véritable passion pour l'Afrique. Elle exprime, en plus, un point de vue tout à fait original sur le développement de ce continent. J'ai

surtout éprouvé d'autant plus de plaisir à lire ce livre que j'ai été agréablement surpris d'y trouver, dix ans après, quelques-unes des idées que j'ai émises en 1981 lors du fameux échange sur le développement endogène. L'une de ces idées avait alors tellement choqué certains collègues que quelques-uns d'entre eux, d'une plume rageuse, m'avaient quasiment accusé de tous les péchés d'Israël.

En gros, j'avais émis l'idée, qui n'était pas nouvelle du reste, que les sociétés se développent par emprunt d'éléments puisés à l'extérieur, et qu'historiquement aucune société n'a pu se développer sans "piller" ses voisins. On a alors crié au scandale, quelqu'un a même parlé de "mimétisme idiot". Dix ans plus tard, Axelle KABOU ne dit pas autre chose : "... l'histoire ne donne aucun exemple d'une société s'étant développée grâce à son seul génie propre." Ou encore : "Que les cultures se développent et s'enrichissent bien plus par diffusion que par invention n'est pas une opinion philosophique, mais une conclusion solidement établie en anthropologie sociale..." on ne peut restreindre la diffusion des cultures en les isolant artificiellement. Ce serait empêcher l'activité de leur mécanisme essentiel de développement. Toutes les cultures peuvent se transférer, en particulier, la culture technologique peut se diffuser et être maîtrisée en cohabitation pacifique et adaptation mutuelle avec d'autres cultures. Les exemples du Japon et de l'Asie du Sud-est en sont une parfaite illustration. Mais pour cela, la culture d'accueil doit être suffisamment ouverte et se débarrasser de ce que j'ose appeler le "complexe de Portnoy".

La lecture du livre d'Axelle KABOU a néanmoins suscité en moi une série d'interrogations :

- Comment, nous, les Africains, aurions-nous réagi à ce livre s'il avait été écrit par un Européen ? N'aurions-nous pas crié au scandale et au vil racisme anti-africain ? Alors ? Vérité en déga erreur au delà ? Ou peut-être, au fond, le racisme, c'est un état d'esprit, une question d'intention, ou un simple problème de pigmentation de la peau ?
- Certaines affirmations d'Axelle KABOU sont ordonancières. L'affirmation de l'absence de l'esprit d'entreprise et d'innovation chez les Africains me paraît exagérée, le problème se situant plutôt au niveau des structures d'accueil.
- La méfiance, pour ne pas dire la condamnation du libéralisme économique, est-elle légitime ? Je n'en suis pas sûr, même en Afrique, l'expérience d'une économie libérale peut et doit faire ses preuves.

- Le dualisme, c'est-à-dire l'hybridation culturelle en Afrique, n'est-il pas une réalité ? Il me semble que si et même que c'est une réalité quotidienne. Exemple d'un agenda d'un hybride culturel africain dimanche à 11 heures : grand-messe, le même jour, à la tombée de la nuit : "consulte" le "mupfumu" sur les collines. Qui dit mieux ?

- L'aliénation culturelle n'est-elle pas une réalité dans certains pays tout au moins ? Il me semble que le phénomène est bien visible dans certains pays africains : au Rwanda par exemple. En effet, la culture traditionnelle devient de plus en plus confinée au folklore et ne joue plus qu'un rôle épisodique dans la vie de tous les jours.

Malgré et peut-être à cause de ces interrogations qu'il suscite, le livre d'Axelle KABOU mérite toute l'attention de la part de tous les Africains soucieux de l'avenir de leur continent.

Déogratias GASHONGA.

POUR LA DEFENSE DES PLUS PETITS



Dans son n° 155, p. 29-39, DIALOGUE a publié un article intitulé "Kinamateka sous la Ile République" dans lequel l'auteur m'accuse d'avoir voué un culte de la personnalité au président Habyarimana. Si M. Higirow avait eu l'occasion de me rencontrer, il ne m'aurait sans doute pas jugée de la sorte. Je vais donc l'éclairer.

- En 1970, à la demande des évêques de reprendre le Kinamateka mourant, j'avais répondu négativement. Comme ils insistaient, et que mes supérieurs me conseillaient d'accepter, je l'ai fait en posant cependant mes conditions :
- selon ma ligne missionnaire, mon premier but serait de promouvoir le développement du peuple à la lumière de l'Evangile;
 - si mon travail ne répondait pas aux attentes de l'Eglise, je reprendrais volontiers le chemin de mon travail catéchétique que je quittais avec regret;
 - je demandais un temps de préparation, car on ne s'improvise pas journaliste. Ce que je fis au journal "LA CROIX" en France, et à "AFRIQUE CHRETIENNE" au Cameroun et au Zaïre (temps trop court à mon gré);
 - je demandais aussi d'être assistée par un comité de rédaction regroupant des prêtres mais aussi des laïcs en grand nombre...

Quand j'ai repris la direction de Kinamateka, il restait 600 abonnés, tous plus ou moins obligatoires et sans grande conviction... Je ne connaissais rien à la politique, et encore moins du pays où les intri-gues sont monnaie courante et exprimées dans une lan-gue si riche. Qu'il est difficile de dénouer les ar-canes complexes des situations. J'ai redit au prési-dent Kayibanda, et plus tard à Habyarimana, ma vo-lonté de ne faire qu'œuvre de développement. Je sa-vais, et je l'ai répété plus d'une fois, que cette tâche revenait à un Rwandais et qu'il était nécessai-re de prévoir mon remplacement par une bonne forma-tion journalistique d'un Rwandais, ce qui fut lent à se réaliser. Finalement, en 1976, on désigna l'abbé Sylvio SINDAMBIWE, à qui je céda la place en 1979, avec un Kinamateka en équilibre financier.

Dans la situation douloureuse de 1972-1973, j'ai suspendu la parution du journal, car "le temps n'était pas à admirer les fleurs du jardin pendant que la mai-son était en flammes". Cette situation existait déjà en 1968 quand l'article-fable de Semusambi lui valut la prison et entraîna l'expulsion du père Maïda. Cet article ne décrivait-il pas les attitudes et les a-gissements des hommes politiques de ce temps ? J'au-rais beaucoup de choses à dire sur ce que j'ai vécu à Kabgavi, en cette période (1972-1973) où le sang des enfants a coulé dans les écoles du pays, où la haine croissait entre les régions et les ethnies. Avec une autorité religieuse, j'ai essayé de rencon-trer M. Kayibanda pour faire cesser ces massacres. Il s'est montré indifférent ou incapable d'agir. Nous ne savions que dire. Le 5 juillet 1973, nous avons tous poussé un soupir de soulagement quand les massacres ont cessé et que la paix est revenue. Ma volonté res-tait, plus que jamais, de promouvoir le développement dans un esprit chrétien de réconciliation, d'unité et de paix. A cette époque, on faisait croire au monde

entier qu'en Afrique, le parti unique était la seule solution pour un réel développement. Venant d'un pays démocratique, je tenais naturellement au multipartisme, mais je convenais que le peuple avait besoin d'un long apprentissage pour y arriver. Car même dans nos vieux pays de tradition démocratique, il est bien difficile de la pratiquer réellement. L'important pour moi était donc de laisser les pages du Kinyamateka ouvertes à l'expression libre des lecteurs. Pour mener à bien ma tâche, je comptais beaucoup sur le comité de rédaction : des personnes connaissant leur pays et pouvant juger équitablement des textes qui nous parvenaient, souvent dans un langage très simple et qu'il fallait lire à haute voix pour comprendre, les mots tenant tous ensemble. Ces lettres exprimaient les problèmes des petites gens; les choix étaient difficiles, car les textes trop nombreux. Aucun texte ne paraissait sans avoir été discuté et passé au crible au sein de ce comité.

A mon départ, en 1979, les abonnements avaient grimpé jusqu'à 12.000, ce qui prouvait que les gens y trouvaient leur intérêt. De 1973 à 1979, j'ai assisté à la mise sur pied de nombreux projets de développement, tant sur le plan social que sur le plan humanitaire.

Cependant, comme beaucoup, j'ai regretté la réforme scolaire que je voyais irréalisable comme devait le prouver l'expérience de plusieurs années. Il suffit de survoler le pays et les pays voisins pour constater les réels progrès et qui impressionnaient les étrangers séjournant quelques temps au Rwanda. Toutes ces initiatives étaient à encourager, et il était mal venu d'en faire des rapports négatifs.

Mon but restait inchangé et cela m'a valu des tracasseries. Je ne puis vous dire combien de fois j'ai

dû me présenter à la Sûreté de l'Etat pour répondre d'articles qui déplaisaient à certaines autorités. Même des autorités de l'Eglise me faisaient des remontrances pour avoir laissé passer des lettres qui imploreraient justice face aux exactions de certaines personnes. Je suis intervenue près de la justice et j'ai eu la joie de faire libérer des personnes innocentes. Comme toutes les lettres ne pouvaient paraître dans le Kinyamateka, faute de place, je n'hésitais pas à aller trouver les personnes responsables - jusqu'au président de la République lui-même. Y a-t-il là "culte de la personnalité" ? En 1978, j'avais obtenu une bourse pour M. Philbert RANSONI, car je voyais en lui un bon journaliste, épris de justice et de vérité. Il était également au service des jeunes de la J.O.C. (Jeunesse Ouvrière Chrétienne).

En conclusion, je voulais dire ceci : on a tendance à juger les événements du passé avec les yeux et le coeur d'aujourd'hui. Combien de personnes manquent ainsi d'objectivité, et excitent la haine entre les personnes ! Il faut donc se replonger dans l'air ambiant de l'époque pour mieux juger d'une situation donnée. Ce que le Christ nous demande, à nous chrétiens, c'est la miséricorde et le pardon, et ce n'est qu'à ce prix qu'on retrouvera la paix et la sérénité. Il faut éduquer les enfants dans l'amour des autres, de quelque couleur qu'ils soient, et surtout leur apprendre des attitudes vraies et justes au service de leur pays. Pour ma part, j'ai toujours écouté ma conscience, j'ai voulu suivre ma ligne évangélique de justice et de paix, pour la défense des plus petits. Et le cher Rwanda, que j'aime comme ma patrie, a besoin d'apôtres qui sèment la Bonne Parole de paix, de pardon et de réconciliation. C'est à cela que doit se vouer un journal chrétien.

Marie-Louise MOULART.

DES ASSASSINS PLEIN NOS ROUTES



J'ai beaucoup apprécié la pertinence de l'éditorial de J. Ntamuhungiro intitulé "Les honnêtes de la démocratie" (DIALOGUE n° 156, p. 1). A mon tour, je voudrais demander qu'on insiste sur ce point, et qu'on répète à temps et à contre temps, à tous les Rwandais, surtout en cette période, que la démocratie est avant tout et par définition, GOUVERNER AVEC LE PEUPLE, c'est-à-dire, avec toutes les couches de la société. Il faut faire comprendre, à nos politiciens et par tous les moyens, que le "ôte-toi de là que je m'y mette" n'est pas de mise dans ce pauvre petit pays; que l'essentiel est avant tout de renforcer l'unité nationale.

Ceci dit, mon propos veut tout simplement réagir à l'article de M. Antoine Zihuramye "L'insécurité routière au Rwanda" (DIALOGUE n° 157, p. 3-15). Technicien mécanique auto-avion, j'ai lu avec beaucoup d'intérêt son article et me propose d'y apporter quelques commentaires, dans un esprit de DIALOGUE. Je le félicite beaucoup pour ce très bel exposé relatif au carnage de la circulation routière et de l'insécurité permanente sur les routes du Rwanda. Cet article est excellent et mérite d'être envoyé à tous les services concernés, sans oublier le charroi militaire, les transports en commun et surtout les associations des taxis (les chauffeurs des taxis sont les plus grands criminels au volant !), les grandes sociétés de transport des personnes, etc.

En 1989, j'avais proposé au nom de MURRI FRERES, au ministre André Ntagerura, un plan complet relatif au contrôle technique de tous les véhicules circulant au Rwanda, contrôle qui serait effectué par trois stations, : une à Kigali, une au nord et une au sud, dans des lieux à définir. Ce contrôle technique simple serait préventif, nullement répressif. Quatre ans plus tard, j'attends toujours, comme Soeur Anne, la suite de cet entretien. En attendant, le Rwanda est probablement le champion du monde des accidents de la circulation routière pour toutes les raisons qu'évoque clairement M. Zihuramye. Et comme il le propose, c'est en effet, à la base (écoles, communes, etc) qu'il faut inculquer aux gens le civisme élémentaire qui fait défaut à la majorité des Rwandais en cette matière. Les statistiques sont éloquentes à ce sujet.

A propos des statistiques, je pense que M. Zihuramye n'a pas suffisamment "creusé" ni insisté sur le taux des facteurs mécaniques. Le pourcentage de 5 % me paraît trop faible, d'où l'idée que la fiabilité de certaines sources peut être mise en doute. Par ailleurs, M. Zihuramye ne parle pas d'autres facteurs. Tels les véhicules trop surchargés, voire croulant littéralement sous leurs poids, qui roulent ainsi en occupant toute la route et devenant de ce fait ingouvernables. La liste serait longue.

En résumé, je dirais que le conducteur rwandais est généralement un mal éduqué, un inconscient, un assassin, qui de surcroît, bénéficie du laxisme impardonnable des pouvoirs publics concernés. En effet, les stupides rares contrôles font qu'on arrive tous les jours à "s'arranger" car les agents qui sont proposés à ce travail sont pour le moins incompetents, verbeux et corrompus. En attendant donc que le conducteur rwandais soit éduqué, circuler au Rwanda reste un grand risque le jour et un cauchemar la nuit.

Je voudrais conclure en interpellant les pouvoirs publics pour qu'ils mettent d'urgence en application les propositions de M. Zihuramye (pp. 13-14). Et l'inviter, lui, un jour, à un débat radiodiffusé par Radio Rwanda afin d'accélérer la naissance de l'indispensable code de la route au Rwanda. Pour le bien des usagers de la route et du pays.

Jacques DUHOT.



KIPHARMA
SARL

PHARMACIE DE KIGALI

PLACE DU MARCHÉ

Tél. : 75234

Tfax 75511

La revue Dialogue est une revue d'information et de réflexion. Elle paraît tous les mois.

DIALOGUE aborde tous les problèmes sociaux, économiques, politiques, culturels, religieux et autres, qui intéressent surtout le Rwanda. Sans être l'organe officiel d'une Eglise, Dialogue envisage les problèmes traités dans une perspective chrétienne.

DIALOGUE - B.P. 572 KIGALI

Téléphone 74178

A. REDACTION ET ABONNEMENT

NYAKABANDA

B. TARIF D'ABONNEMENT

RWANDA	ETRANGER
• Abonnement ordinaire : 1500 Frw. • Abonnement étudiant : 1200 Frw. • Abonnement de soutien : 2000 Frw. • Abonnement de groupe : 6000 Frw. (5 personnes)	• Burundi : 2500 Frw. - Afrique } 5000 Frw. ou 1500 F belges - Europe } 250 F français ou 80 F suisses - Amérique } 5500 Frw. ou 45 \$ US - Asie }

C. MODE DE PAIEMENT

RWANDA	ETRANGER
• B.C.R. 010-0031901-69 • Mandat postal DIALOGUE, B.P. 572 Kigali • Economats Généraux • Gemeca - Procure Kigali • Bureaux DIALOGUE Nyakabanda • Bureaux REBA VIDEO (enceinte KINYAMATEKA)	• Belgique : CCP 000-1495122-61 Pierre Masson, Bruxelles • Suisse : CCP 17-2941 - 6, Revue DIALOGUE Rwanda (Fribourg) p. adr. M. Clau LOMBRISER Institut St. Josef 7130 - ILANZ

D. VENTE AU NUMERO : Prix : 200 Frw.

A Kigali : Librairie Caritas - Hôtel des Mille Collines - Hôtel des Diplomates - All Rwanda - Centre National de Pastoralisme St Paul - Club Rafiki - Restaurant Sanywa - Village Urugwiro
ailleurs : Librairie Universitaire de Butare - Economat Diocésain de Butare - Economat Diocésain de Byumba - Hôte St François à Cyangugu - Librairie Caritas Diocésaine de Kabagayi - Economat Diocésain de Kibungo - Librairie de Nyundo

En France : Librairie L'Harmattan, 16, rue des Ecoles, 75005 - PARIS - Tél. 326.04.52
En Belgique : Librairie U.O.P.C., 216 Chaussée de Wavre, 1040 - BRUXELLES, Tél: (02) 648.96.89

N.C.O.S., Vlasfabriekstraat 11, 1060 BRUXELLES, Tél: (02) 539.26.20.